

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	

MINRELI - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en sciences des religions vous permet d'analyser le phénomène religieux et son histoire, ainsi que d'acquérir les connaissances de base sur les principales religions (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme). Elle est ouverte à tout étudiant inscrit dans un bachelier de l'Université hors Faculté de théologie, et s'intègre dans son programme régulier pour 30 crédits.

Ce programme est une mineure d'ouverture permettant à l'étudiant de s'initier à l'étude des religions ainsi qu'aux questions théologiques et aux phénomènes de société liés au religieux ; et ce dans une perspective d'ouverture et de complémentarité.

Votre profil

Vous vous intéressez au fait religieux et souhaitez développer des clefs de compréhension de celui-ci. Vous cherchez à développer une réflexion sur la société contemporaine sous l'angle des questions religieuses.

Votre programme

La mineure vous offre :

- l'introduction à différentes traditions religieuses (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme) ;
- une méthode d'analyse pluridisciplinaire des faits religieux ;
- l'ancrage des questions religieuses dans des problématiques très contemporaines ;
- une belle ouverture d'esprit et une initiation au dialogue interculturel et interreligieux.

MINRELI - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette mineure vous offre une initiation à quatre traditions religieuses (Christianisme, Islam, Judaïsme, religions orientales – Bouddhisme et Hindouisme) ainsi qu'à la réflexion globale sur le phénomène religieux.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel
2 3

⌘ LRELI1320

Introduction à l'histoire des religions

MINRELI - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Responsable académique : Prof. J.-P. Gay

Personne de contact : Mme P. Hoffmann

2. Admission à la mineure

Non pertinent pour la mineure en sciences des religions.

3. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en 2e bloc annuel (BAC2) via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en BAC2. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur BAC3.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure en sciences des religions est sans critère d'accès. Les étudiants qui demandent à s'y inscrire le sont donc directement. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

Toute modification à l'inscription à la mineure doit être introduite par l'étudiant auprès du Conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire de cours

1. Consultation de l'horaire de cours

Chaque année à partir du 15 juillet.

2. Résolution de conflits horaires éventuels

En cas de conflits horaires éventuels entre les cours de la mineure en sciences des religions et ceux de sa majeure dans la faculté d'origine, l'étudiant est invité à prendre contact avec le responsable de la mineure, le prof. Jean-Pascal Gay.

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Pas de pré-requis à la mineure en sciences des religions.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Renseignements au secrétariat administratif de la Faculté de théologie et d'études des religions.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Non pertinent pour la mineure en sciences des religions.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit aux examens de la mineure en sciences des religions selon la procédure prévue dans sa faculté d'origine. Il veillera par ailleurs à contacter le secrétariat de la Faculté de théologie et d'études des religions en vue de s'inscrire sur les listes de passage des examens.

2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens établi par le secrétariat de la Faculté de théologie et d'études des religions pourra être consulté à la page web : www.uclouvain.be/ther